



CAP Installateur-trice Thermique

avec intégration des
énergies renouvelables !

Eligible CPF



Objectifs de la formation

Spécialiste du chaud et du froid, l'installateur thermique raccorde, règle et met en service les chaudières et pompes à chaleur, les chauffe-eau solaires, les VMC ainsi que les climatiseurs réversibles.

Le titulaire de cette formation acquiert les connaissances de bases sur la production d'eau chaude à partir des énergies renouvelables, du solaire, des pompes à chaleur... Il acquiert également une culture générale sur les problématiques énergétiques de notre société et appréhende les notions essentielles relatives aux différentes sources d'énergies renouvelables. Pour chacune des technologies, il est en mesure de comprendre le fonctionnement d'une installation, de connaître sa mise en œuvre, de prendre en compte l'impact environnemental de l'installation et de sa maintenance puis de réaliser une étude de faisabilité. Le titulaire de cette formation appréhende enfin les aspects économiques de l'insertion des énergies renouvelables intermittentes dans les marchés concurrentiels de l'électricité.



CAP Installateur-trice Thermique

Contenu de la formation

Enseignement professionnel FEEBAT 1 et FEEBAT 2

- Analyse d'un travail à effectuer, organisation d'un chantier
- Implantation et traçage
- Fixation et scellement
- Les appareils et leurs équipements
- Les façonnages
- Les assemblages
- Raccordement des appareils
- Mise en service d'une installation
- Maintenance et réparation
- Complément de formation en sanitaire

Modules FEEBAT 1 et FEEBAT 2

- Connaissance des solutions d'amélioration énergétique performantes
- Fonctionnement thermique d'un bâtiment

Modules éco-construction liés au métier

- Démarche, label et certification
- La ventilation et la qualité de l'air intérieur
- L'énergie solaire thermique, les pompes à chaleur et l'énergie bois

Enseignement général

- Expression française
- Mathématiques - sciences physiques
- Histoire - géographie

Matières non obligatoires à l'examen pour les personnes possédant déjà un diplôme de niveau V au moins

Agence de Vitré-Fougères

2 rue du Sergent Harris
02 99 75 35 84
greta.agvitre@ac-rennes.fr



Contacts

Conseiller en formation continue
Olivier PERROT THOUROUDE
Coordinatrice
Cécile ANDRÉ



Pré requis

Avoir une expérience ou avoir fait valider un projet dans le domaine .
Ne pas avoir de contre-indications pour travailler dans ce métier.



Lieu de formation

Lycée des Métiers de l'Energie
et de l'Habitat LA CHAMPAGNE
2 rue du Sergent Harris - 35500 VITRÉ
Formation également dispensées sur les sites de Rennes et de Redon .



Public

Tout public
Détail : jeunes (- de 26 ans), adultes demandeurs d'emploi, salariés en reconversion (CIF, DIF).



Validations

CAP Installateur-trice Thermique.
Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
Attestation d'habilitation électrique.



Dates

Du 8 octobre 2018 au 31 mai 2019.
Possibilité d'un parcours pré-qualifiant à partir du 18 septembre 2018 (maximum 15 jours).



Informations spécifiques

Durée en moyenne : 792 h en centre et 350 h en entreprise ajustable après positionnement



Tarif

Nous consulter
Code CPF salarié (CPNEF dans le bâtiment et les travaux publics) : 1531



Méthodes et moyens pédagogiques

Parcours individualisé selon le niveau de formation initiale.
Alternance de cours théoriques et d'applications en atelier.
Stages en milieu professionnel avec suivi pédagogique par les formateurs.



Formation éligible au CPF salarié



Financement "Région" possible



Congé individuel de formation pour les salariés



greta est bretagne